|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE  \*\*\*\*\*\*\*\*\* | C:\Users\user\Desktop\WGI DOC IMP\images pieuses\Armoiries Burki.JPG | BURKINA FASO  *Unité-Progrès-Justice* |

|  |
| --- |
| **MESSAGE DE MONSIEUR LE MINISTRE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE, GARDE DES SCEAUX, A L’OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA PAIX, EDITION 2017.** |

21 Septembre 2017

Le 21 septembre de chaque année, la communauté internationale commémore la Journée internationale de la paix. Cette journée a été instituée par l’Assemblée générale des Nations Unies en 1981 à travers la résolution 36/67 du 30 novembre 1981. L’objectif de son institution est de renforcer l’idéal de paix et de sécurité aussi bien entre les Etats qu’au sein des Etats, idéal qui a guidé la création de l’Organisation des nations unies. A cette occasion, les Nations Unies invitent tous les pays et tous les peuples à commémorer cette journée à travers des actions de sensibilisation au profit de toutes les couches de la population sur des thématiques liées à la paix.

Convaincu que la non-violence et la sécurité constituent le socle de la réalisation des droits humains et de nos profondes aspirations à un monde plus juste et digne de l’humanité, le Burkina Faso s’est inscrit dans cette dynamique. Depuis 2004, il commémore cette journée sous diverses thématiques en lien avec l’actualité nationale et internationale en matière de paix. Par ailleurs, le Gouvernement a adopté en 2008, la Stratégie nationale de promotion d’une culture de la tolérance et de la paix. Cette stratégie qui se veut un outil proactif et d’action au service du Gouvernement et de l’ensemble des acteurs au niveau national, met en exergue les valeurs endogènes ainsi que les pratiques favorables à la culture de la paix, identifie les insuffisances et les menaces en la matière et propose des actions à mettre en œuvre en vue de renforcer la conscience nationale. Le processus de relecture en cours a permis de capitaliser non seulement les acquis de sa mise en œuvre, mais surtout de prendre en compte les nouveaux défis liés à la préservation de la paix et au renforcement de la conscience nationale. Aussi, la mise en place de l’observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires dont l’objectif est de responsabiliser la population à la base dans la prise en charge des conflits qui naissent en son sein, à travers la promotion des mécanismes endogènes de résolution et la veille citoyenne, offre au Burkina Faso, un dispositif stratégique en faveur de la gestion structurelle de ces conflits. Le processus d’opérationnalisation de cet observatoire est en cours au niveau du Gouvernement et devrait contribuer à réduire le recours à la violence dans la résolution de ces conflits. Ces actions se mènent en cohérence avec les objectifs du programme national de développement économique et social qui visent à terme l’amélioration des conditions de vie des populations et la promotion de la justice sociale.

En dépit de ces efforts, l’actualité internationale et nationale restent globalement marquées par des conflits et crises de divers ordres qui ont provoqué un flux massif de réfugiés et de déplacées à travers le monde. Les crises socio-politiques qui secouent la Syrie, le Burundi, la République Centrafricaine etc. traduisent cette tendance à la persistance de la violence.

Au niveau national, le Burkina Faso fait toujours face à de nombreuses violences se manifestant par endroits par des conflits communautaires, la montée de la radicalisation et de l’extrémisme violent, les attaques terroristes à répétition, l’incivisme croissant, les dérives des groupes d’auto-défense et des violences en milieu urbain. Cette situation peut être notamment illustrée par les récents évènements de Tialgo, dans la Province du Sanguié, les traitements cruels inhumains et dégradants subis par l’artiste musicienne Adja DIVINE, l’assassinat du Sous-officier Mahamady ILBOUDO suite à une altercation, les contestations des résultats des élections municipales reprises dans certaines communes, la défiance de l’autorité de l’Etat observée au quotidien, les attaques du café Istanbul et les enlèvements, etc.

Ces violences occasionnent des violations massives des droits humains, causent de grandes souffrances aux populations, mettent à rude épreuve la cohésion sociale et fragilisent les efforts des différents acteurs en matière de développement. Cette situation, loin d’ébranler notre foi et nos aspirations légitimes à un monde meilleur, nous rappelle simplement que la paix est une quête permanente, son maintien et sa consolidation demeurent un combat de longue haleine nécessitant la promotion constante des valeurs sociales de paix, de tolérance et de fraternité.

Pour l’édition 2017, la communauté internationale commémore la Journée internationale de la Paix sous le thème ***: « Ensemble pour la paix : respect, dignité et sécurité pour tous »***.Ce thème a été choisi pour mettre à l’honneur la Campagne ENSEMBLE, une initiative mondiale des Nations Unies qui favorise le respect, la sécurité et la dignité pour toute personne forcée par les circonstances à fuir son domicile à la recherche d’une vie meilleure.

Au Burkina Faso, les activités commémoratives de la Journée internationale de la paix se dérouleront en différé simultanément avec celle de la Journée internationale de la Tolérance, célébrée le 16 novembre de chaque année. Cette commémoration simultanée des journées internationales de la Paix et de la Tolérance se déroulera du **21 septembre au 16 novembre 2017** dans la **Région du Nord** sous le thème : ***« Participation citoyenne à la préservation de la paix et de la sécurité : enjeux, défis et perspectives ».***

Ce thème vise essentiellement à nous rappeler comme l’a affirmé Spinoza, que « La paix n’est pas une absence de guerre, c’est une vertu, un état d’esprit, une volonté de bienveillance, de confiance, de justice ». En d’autres termes, il s’agit à travers ce thème, de rappeler à tous, que la paix et la sécurité sont d’abord et avant tout des construits sociaux, les fruits d’actions à la fois individuelles et collectives.

L’objectif principal poursuivi donc à travers la commémoration conjointe de ces deux journées est de sensibiliser et de mobiliser les populations et l’ensemble des acteurs de la vie nationale autour des dangers de la violence ainsi que la nécessité de cultiver les valeurs de tolérance, de paix et de cohésion sociale.

Cette commémoration se matérialisera par une série d’activités de sensibilisation et de mobilisation au profit des différentes couches sociales notamment de la population à la base de la Région du Nord.

En dépit des divergences et autres difficultés auxquelles notre pays est confronté, le Burkina Faso peut s’enorgueillir de l’attachement de son peuple aux valeurs de paix et de cohésion, valeurs qui lui ont permis de rester débout malgré les rudes épreuves. Nous avons la responsabilité historique d’œuvrer à préserver ces valeurs. Les nouvelles menaces à la paix et à la sécurité placent la question de la participation citoyenne au cœur des actions de préservation de la paix et de la sécurité. A ce titre, la problématique de la paix se pose à la fois comme un droit et comme un devoir pour chacun et pour tous. Au regard de l’enjeu que présente la commémoration simultanée desdites journées en termes de préservation de la paix et de la stabilité, je fonde l’espoir que l’ensemble de la population adhère à l’esprit de ces commémorations et partant, à l’idéal de paix sur lequel elles sont fondées. La paix est un trésor fragile qu’ensemble nous tenons entre nos mains et qui nous profite à tous. Sa préservation est une responsabilité commune et un devoir citoyen.

Que Dieu préserve le Burkina Faso !

Le Ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion civique, Garde des Sceaux

**Bessolé René BAGORO**

*Officier de l’Ordre Nationale*